

Les Modalités de contrôles de connaissances Licence STAPS

Objectifs et description de la formation

La licence STAPS est une formation pluridisciplinaire. Elle vise à développer des connaissances et compétences approfondies concernant les activités physiques, sportives et artistiques (APSA) dans leurs dimensions technique, institutionnelle et scientifique.

L'UFR STAPS de l'Université de Poitiers propose quatre parcours :
Activité Physique Adaptée-Santé, Education et Motricité, Entraînement Sportif et Management du Sport

Organisation de la formation

Sur l'ensemble des trois années de Licence, les enseignements débutent par quatre semestres de 6 UE, suivis de deux semestres de 5 UE. Pour les semestres 1 à 4, quatre UE portent sur les enseignements disciplinaires et deux UE transversales sont dédiées à l'enseignement des langues vivantes, à la recherche documentaire, au numérique et au projet professionnel et personnel de l'étudiant (PPPE). Au sein des 4 UE d'enseignements disciplinaires, l'étudiant reçoit une formation spécifique à l'intervention dans les activités physiques, sportives et artistiques, qui lui permet d'obtenir une carte professionnelle d'Animateur-Technicien des Activités Physiques pour tous à l'issue de la licence 2 (annexe au diplôme de DEUG, fiche RNCP, inscrit au code du sport).

Au semestre 2, une des 4 UE disciplinaires comporte des enseignements ayant pour objectif de favoriser l'orientation professionnelle des étudiants (présentation des 4 parcours de LG et des 2 LP et enseignements de contenus spécifiques à chaque parcours de LG). Une spécialisation progressive vers les différents parcours de la licence générale et vers les licences professionnelles débute au semestre 3 et s'appuie sur des enseignements scientifiques et techniques dédiés au développement du projet personnel et professionnel de l'étudiant.

La Licence 3 constitue une année de spécialisation avec 5 UE par semestre, et ne comporte que des enseignements spécifiques à chaque parcours.

Inscription

L'étudiant-e ne peut prendre part aux examens que si elle ou il est inscrit-e administrativement et pédagogiquement. L'inscription pédagogique consiste à s'inscrire aux différents enseignements de la formation.

Conformément à la charte des examens en vigueur à l'université de Poitiers, les étudiants-es, relevant d'un régime particulier, peuvent bénéficier d'un aménagement dans le cadre d'un contrat d'aménagement des études (CAE).

Modalités de progression par semestre

La progression de l'étudiant-e se fait conformément à la maquette de la formation suivie à concurrence de 30 crédits ECTS pour chaque semestre. Pour accéder à l'année supérieure, l'étudiant-e doit avoir validé les deux semestres de l'année en cours.

Toutefois, en licence, tout-e étudiant-e qui n'aura pas validé une année universitaire, soit directement en validant chacun des 2 semestres, soit par compensation, sera autorisé-e de droit, et sur sa demande, à continuer dans l'année supérieure (statut dit d'AJAC : ajourné-e autorisé-e à continuer), s'il ou elle a acquis sur les 2 semestres de ladite année universitaire au moins 42 ECTS, avec au maximum 12 ECTS manquant sur un semestre.

Lorsqu'un-e étudiant-e a acquis au moins un semestre et moins de 42 crédits, sous réserve de l'accord préalable du jury, l'étudiant-e peut demander à bénéficier du statut AJAC accompagné de la mise en place d'un contrat d'aménagement d'études dont le contenu est déterminé avec l'accord de la doyenne ou du doyen, ou de la personne qui le représente.

Dans les deux cas, l'acquisition des éléments en dette dans l'année non validée est prioritaire.

Un-e étudiant-e ne peut en aucun cas être inscrit-e en troisième année de licence s'il ou si elle n'a pas validé la première année de licence.

Validation d'acquis

Les validations d'acquis se traduisent par des dispenses de diplôme, de semestre(s) ou d'une ou plusieurs UE. L'étudiant-e bénéficiant d'une validation d'acquis ne peut plus se présenter aux examens correspondants.

Les validations d'acquis peuvent être envisagées avec note(s) ou sans note(s). Les VAC avec note(s) peuvent être utilisées exclusivement pour des enseignements propres à l'université de Poitiers, lorsque l'étudiant-e change d'orientation ou est en reprise d'études.

Cas particulier des étudiant-es disposant de validations d'acquis (VAC) sans note(s) et/ou de dispenses (DIS) d'UE pour un total de plus de 12 ECTS sur un seul et même semestre.

Pour bénéficier d'un calcul de moyenne au semestre et d'un classement, il faut au moins avoir suivi et présenté 18 ECTS dudit semestre, autrement dit un-e étudiant-e qui dispose de plus de 12 ECTS de DIS et/ou de VAC sans note sur un seul et même semestre, ne pourra bénéficier ni d'une moyenne au semestre ni d'un classement. Sur son relevé de notes au semestre, figurera juste la mention « Admis » ou « Ajourné » sans moyenne et donc sans classement. L'étudiant-e ne disposera pas non plus de moyenne ni de classement à l'année, à laquelle il ou elle sera simplement « Admis » ou « Ajourné ».

Légende

UE	Unité d'Enseignement
ECTS	Système européen de transfert et d'accumulation de crédits EC dans le semestre
Types d'enseignement	
CM	Cours Magistral
TD	Travaux Dirigés
TP	Travaux Pratiques
A-ATD	Apprentissage et évaluation entre pairs - TD
A-JTD	Jeu sérieux (serious game)
A-COCM	Co-enseignement - CM
A-SISTD	Situation de simulation (en face-à-face pédagogique) - TD
A-SISTP	Situation de simulation (en face-à-face pédagogique) - TP
APP	Autres Pratiques Pédagogiques
B-SAV	Stage avec visite
B-SSV	Stage sans visite
C-PAS	Plateforme avec suivi
C-PLV	Plateforme langues vivantes
C-PSS	Plateforme sans suivi
Types d'évaluation	
ET	Ecrit sur table
EO	Epreuve Orale
CC	Contrôle continu
CI	Contrôle intermédiaire
CCI	Contrôle continu intégral
CM	Evaluation mixte
CT	Contrôle terminal - pendant la période d'examens
MS	Mémoire avec soutenance
PE	Production écrite
PS	L'évaluation des pratiques sportives
PT	L'évaluation des pratiques techniques
P	Production technique
S	Soutenance
R	Rapport écrit sans soutenance
RS	Rapport écrit avec soutenance

NOTES

- CCI : Le contrôle continu intégral consiste en une pluralité d'évaluations diversifiées, réparties régulièrement sur l'ensemble des semaines du semestre.

- ET : L'examen terminal est constitué d'une ou plusieurs épreuves, écrites, orales ou pratiques, permettant d'évaluer l'ensemble des connaissances et compétences d'une UE.

- CM : L'évaluation mixte combine des épreuves de contrôle continu et un examen terminal.

La plateforme d'apprentissage en ligne

Vous pourrez retrouver tous vos cours sur [la plateforme UPdago](#) ainsi que toutes informations relatives à vos enseignements.

Obtenir votre relevé de notes

Pour obtenir vos relevés de notes, vous devez :

- 1 - allez sur le site de l'[ENT](#)
- 2 - connectez-vous avec vos identifiants
- 3 - cliquez sur ma Scolarité
- 4 - cliquez sur notes et résultats

Vous avez également la possibilité de le télécharger et de l'imprimer.

Obtenir votre diplôme

Pour retirer votre diplôme à l'issue de la formation, vous avez plusieurs possibilités :

- 1 - vous pouvez venir le chercher muni(e) d'une pièce d'identité.
- 2 - une tierce personne peut se déplacer à votre place. Pour cela, elle doit être munie d'une procuration signée, de votre pièce d'identité ainsi que d'une pièce justifiant son identité.
- 3 - vous pouvez le recevoir par la poste, pour cela vous devez remplir le formulaire présent sur le site de la [Faculté des Sciences du Sport](#).

Ce formulaire est à adresser à :

Faculté des Sciences du Sport
8 allée Jean Monnet
Bât C6 TSA 31113
86073 Poitiers cedex 9



Parcours : Education et Motricité

L'objectif de ce parcours est de former les étudiants à l'encadrement, l'enseignement et l'animation des activités physiques ou sportives auprès de tout public à un niveau d'initiation, d'entretien ou de loisir.

L'intitulé et le contenu des UE	CM	TD	TP	A-SIS TD	C-PAS	C-PLV	ECTS	Poids
UE1 Savoirs disciplinaires 1	33	17					6	2
Ecole et société	15	10					3	
Démarche argumentaire	3	7					1	
Penser l'éducation	15						2	
UE2 Savoirs disciplinaires 2	21	25					6	2
Concevoir un projet d'intervention	16	20					4	
Enseigner l'éducation physique et sportive	5	5					2	
UE3 Savoirs transversaux	15	25					6	2
Apprentissage moteur	15	15					4	
Anglais		10					2	
UE4 Savoirs professionnels 1	4	48					6	2
Activité physique et sportive 1 Natation		21					2,5	
Activité physique et sportive 2 Raquettes		21					2,5	
Préparation au stage	4	6					1	

1 ^{ère} Session				2 ^e Session				
TYPE	Nature	Coef de l'UE	Remarques	TYPE	Nature	Durée	Coef de l'UE	Remarques
CCI				CT				
1CC	ET	5/12	L'écrit représente 41,6% de l'UE.	1CT	ET	4h	5/12	L'écrit représente 41,6% de l'UE.
1CC	ET	2/12	L'écrit représente 16,6% de l'UE.	1CT	ET	1h	2/12	L'écrit représente 16,6% de l'UE.
1CC	ET	5/12	L'écrit représente 41,6% de l'UE.	1CT	ET	2h	5/12	L'écrit représente 41,6% de l'UE.
CCI				CT				
2CC	ET	8/12	Chaque écrit représente 33,3% de l'UE.	1CT	ET	4h	8/12	L'écrit représente 66,6% de l'UE.
1CC	ET	4/12	L'écrit représente 33,3% de l'UE.	1CT	ET	2h	4/12	L'écrit représente 33,3% de l'UE.
CCI				CT				
2CC	ET	9/12	Chaque écrit représente 37,5% de l'UE.	1CT	ET	2h	9/12	L'écrit représente 75% de l'UE.
1CC	EO	3/12	L'oral représente 25% de l'UE.	1CT	EO		3/12	L'oral représente 25% de l'UE.
CCI				CT				
3CC	2 x PS + 1 ET(*)	6/12 + 6/12	PS (1) : 25% de l'UE. PS (2) : 25% de l'UE. ET : 50% de l'UE.	3CT	2 PS + 1 ET(*)	4h (**)	6/12 + 5/12	PS (1) : 25% de l'UE. PS (2) : 25% de l'UE. ET : 41,6% de l'UE.
Quitus de présence				CT	ET	1h	1/12	L'écrit représente 8,3% de l'UE.

NB : dans les activités physiques et sportives, les **PS** représentent **50%** et les **ET** représentent **50%** de la matière.

(*) Le sujet de l'écrit sera tiré au sort entre l'activité physique et sportive 1&2.

L'organisation des enseignements

L'intitulé et le contenu des UE	CM	TD	TP	A-SIS TD	C-PAS	C-PLV	ECTS	Poids
UE5 Savoirs professionnels 2		62					6	2
Bloc - Activités physiques et sportives et Anglais								
Activité physique et sportive 3 Acrosport		21					2	
Activité physique et sportive 4 Handball		21					2	
Anglais			10					
Théorie de spécialité		10					1	
Total du semestre							30	

 Bloc

Session 1				Session 2				
TYPE	Nature	Coef de l'UE	Remarques	TYPE	Nature	Durée	Coef de l'UE	Remarques
CCI				CT				
3CC	2 x PS ET1	6/12 4/12	PS (1) : 25% de l'UE. PS (2) : 25% de l'UE. ET 1 (*) APS : 33,3% de l'UE.	3CT	2 x PS ET 1	4h (**)	6/12 + 4/12	PS (1) : 25% de l'UE. PS (2) : 25% de l'UE. ET 1 (*) APS : 33,3% de l'UE.
1CC	ET 2	1/12	ET 2 anglais : 8,3% de l'UE.	1CT	ET 2		1/12	ET 2 anglais : 8,3% de l'UE.
2CC	ET	1/12	Les écrits représentent 8,3% de l'UE.	2CT	ET		1/12	L'écrit représente 8,3% de l'UE.

(*) Le sujet de l'écrit sera tiré au sort entre l'activité physique et sportive 3&4.

(**) Ecrit de 4h + productions motrices.

L'intitulé et le contenu des UE	CM	TD	TP	A-SIS TD	A-JTD	C-PAS	C-PLV	ECTS	Poids
UE1 Savoirs disciplinaires 1	30	14						6	2
Ecole et société	18	8						3	
Institutions et réglementations	10							2	
Démarche argumentaire	2	6						1	
UE2 Savoirs disciplinaires 2	23	19						6	2
Problématiques de l'éducation physique et sportive	14	8						3	
Stage : argumentation didactique		3						1	
Adolescence et scolarité	9	8						2	
UE3 Savoirs transversaux	14	44						6	2
Apprentissage moteur et développement des ressources	14	12						3	
Etude de cas		16						1,5	
Anglais		16						1,5	
UE4 Savoirs corporels et professionnels 1	4	48						6	2
Activité physique et sportive 1 Athlétisme		21						1	
Activité physique et sportive 2 Escalade		21						1	
Préparation au stage et stage	4	6						4	

1 ^{ère} Session				2 ^e Session				
TYPE	Nature	Coef de l'UE	Remarques	TYPE	Nature	Durée	Coef de l'UE	Remarques
CCI				CT				
1CC	ET	6/12	L'écrit représente 50% de l'UE.	CT	ET	4h	6/12	L'écrit représente 50% de l'UE.
1CC	ET	2/12	L'écrit représente 16,6% de l'UE.	CT	ET	1h	2/12	L'écrit représente 16,6% de l'UE.
1CC	ET	4/12	L'écrit représente 33,3% de l'UE.	CT	ET	1h	4/12	L'écrit représente 33,3% de l'UE.
CCI				CT				
1CC	ET	6/12	L'écrit représente 50% de l'UE.	CT	ET	4h	6/12	L'écrit représente 50% de l'UE.
1CC	ET	2/12	L'écrit représente 16,6% de l'UE.	CT	ET	1h	2/12	L'écrit représente 16,6% de l'UE.
1CC	EO	4/12	L'oral représente 33,3% de l'UE.	CT	EO	40 min	4/12	L'oral représente 33,3% de l'UE.
CCI				CT				
1CC	ET	6/12	L'écrit représente 50% de l'UE.	CT	ET	2h	6/12	L'écrit représente 50% de l'UE.
1CC	EO	4/12	L'oral représente 33,3% de l'UE.	CT	EO	1/2h	4/12	L'oral représente 33,3% de l'UE.
1CC	EO	2/12	EO : 16,6% de l'UE.	CT	EO	1/2h	2/12	L'oral représente 16,6% de l'UE.
CM				CT				
3CC	2 x PS + 1 ET(*)	4/12 + 2/12	PS (1) : 16,6% de l'UE. PS (2) : 16,6% de l'UE. ET : 16,6% de l'UE.	3CT	2PS 1ET (*)	4h (**)	4/12 + 2/12	PS (1) : 16,6% de l'UE PS (2) : 16,6% de l'UE. ET : 16,6% de l'UE.
1CT	RS	6/12	Le stage représente 50% de l'UE.	1CT	RS	40 min	6/12	Le stage représente 50% de l'UE.

(*) Le sujet de l'écrit sera tiré au sort entre l'activité physique et sportive 1&2.

(**) Ecrit de 4h + productions motrices.

L'organisation des enseignements

L'intitulé et le contenu des UE	CM	TD	TP	A-SIS TD	C-PAS	C-PLV	ECTS	Poids
UE5 Savoirs corporels et professionnels 2	10	50					6	2
Théorie de la spécialité	10						2	
Activité physique et sportive 3 Art du Cirque		21					1,5	
Activité physique et sportive 4 Rugby		21					2,5	
Anglais		8						
Total du semestre							30	

Session 1				Session 2				
Type	Nature	Coeff de l'UE	Remarques	Type	Nature	Durée	Coeff de l'UE	Remarques
CCI				CT				
2CC	ET	2/12	Chaque écrit représente 8,3% de l'UE.	2CT	ET		2/12	Les écrits représentent 16,6% de l'UE.
3CC	2 x PS + 1 ET(*)	6/12 + 3/12	PS (1) : 25% de l'UE. PS (2) : 25% de l'UE. ET : 25% de l'UE.	3CC	2PS 1ET(*)	4h (**)	6/12 + 3/12	PS (1) : 25% de l'UE. PS (2) : 25% de l'UE. ET : 25% de l'UE.
1CC	EO	1/12	L'oral représente 8,3% de l'UE.	CT	EO		1/12	L'oral représente 8,3% de l'UE.

(*) Le sujet de l'écrit sera tiré au sort entre l'activité physique et sportive 3&4.

(**) Ecrit de 4h + productions motrices.

Directeur de l'U.F.R :

Aurélien PICHON
aurélien.pichon@univ-poitiers.fr

Directrice des études :

Véronique VIGNEROT
veronique.vignerot@univ-poitiers.fr

Assesseures à la pédagogie FSS :

Carina ENEA
carina.enea@univ-poitiers.fr

Nathalie DELPECH
nathalie.delpech@univ-poitiers.fr

Service scolarité :

Nathalie LEBAULT
nathalie.lebault@univ-poitiers.fr

Responsable professionnalisation, communication et promotion du sport

Amélie MURAT
amelie.murat@univ-poitiers.fr

Site Poitiers

Bâtiment C6 -
8 allée Jean Monnet
86000 POITIERS

Tél : 05.49.45.33.43
scolarite.scsport@univ-poitiers.fr

Site Angoulême

La Croix du milieu
16400 LA COURONNE

Tél : 05.45.25.18.60
scolarite.scsport.angouleme@
univ-poitiers.fr



<http://fss.univ-poitiers.fr/>